

# La tradition orale africaine en appui à l'élève-citoyen



Par Amadou DIALLO  
EIP-Guinée

Sous l'égide de l'Institut National de Recherche et d'action Pédagogique (INRAP) de Guinée et avec le soutien de l'EIP, la Radio Scolaire poursuit la mise en œuvre du projet « Appui à l'Instruction Civique » (APIC), une innovation pédagogique dont la caractéristique majeure est l'utilisation de valeurs positives de la tradition orale africaine à travers des enregistrements sonores de contes de proverbes, de récits ou de poèmes pour introduire l'enseignement des articles de la *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* (CADHP). L'éducation civique et morale sert de discipline hôte pour cette recherche-action centrée sur les classes de CM2 (élèves de 11-12 ans). Depuis 1999 déjà, l'équipe du projet APIC travaille en collaboration avec le réseau des Radios Rurales à la collecte des éléments sonores. En 2002, l'équipe de la radio scolaire a finalisé la mise en forme pédagogique et produit une trousse comprenant 18 modules sonores traitant de neuf thèmes mis en relation avec neuf articles de la CADHP, un guide pédagogique pour les enseignants contenant des

fiches pédagogiques, une abondante documentation sur la CADHP et des transcriptions des œuvres de traditionalistes.

## Des thèmes d'actualité

Les thématiques abordées dans cette première étape sont l'État de droit, le vivre ensemble, les droits de la femme et de l'enfant, les libertés d'association et de circulation. Le choix des thèmes a été influencé par l'actualité sous-régionale caractérisée, d'une part, par le début de démocratisation des régimes politiques et la nécessité d'une éducation citoyenne qui en découle et, d'autre part, par les conflits qui font rage en Afrique de l'Ouest provoquant un afflux de réfugiés dont la cohabitation avec les populations autochtones est souvent problématique.

On peut supposer que c'est parce qu'ils répondent si bien à des préoccupations du moment que les modules APIC ont été très bien accueillis tant par les autorités de l'éducation que par les enseignants et directeurs d'école qui ont été approchés pour collaborer à leur introduction à l'école.

## L'heure de vérité : les modules APIC à l'épreuve de la classe

Depuis janvier 2003, le projet APIC a franchi le cap de l'expérimentation à échelle réduite pour affronter le verdict des classes de CM2 dans 12 écoles pilotes de la République de Guinée auxquelles le projet a fourni des radiocassettes, la trousse pédagogique et la formation

au maître. Les écoles ont été sélectionnées en fonction de critères linguistiques et se situent dans les régions où la langue dominante est soit le peul (Labé et Mamou), soit le mandingue (Kankan et Faranah). Après quatre mois de travail, les enseignants ont produit un rapport et les 2 et 3 juillet de la même année, ils ont été conviés à l'INRAP, à Conakry, à un séminaire de partage des résultats. L'occasion a été mise à profit pour tirer les leçons de cette première phase et poser les bases d'une extension territoriale et linguistique de l'innovation.

## Les atouts : la crédibilité que confèrent l'intervention de traditionalistes et l'utilisation de la langue nationale

D'emblée, les participants ont souligné l'engouement des écoles et l'enthousiasme des élèves. Diao Diallo, maître de 6<sup>e</sup> année à Diolou, dira : « Tous les modules ont été suivis avec beaucoup d'attention par tous les élèves. L'intérêt manifesté par ces derniers est tel qu'au contrôle, les trois quarts des élèves pouvaient, rien qu'à l'énoncé du titre d'un module, annoncer l'article de la CADHP correspondant. »

Sur les motifs profonds de ce vif intérêt pour les leçons APIC, plusieurs raisons sont avancées : pour M. Lamine Condé, maître de 6<sup>e</sup> A, à Kankan, « la stratégie APIC qui utilise la langue nationale intègre l'enfant dans son milieu et contribue efficacement au développement de

son esprit. Elle lui apprend en plus les valeurs ancestrales de son terroir. » Pour Mamadou Maléah, de Labé, « Maîtres et élèves adhèrent entièrement au projet APIC ; dans mon école, à chacune de nos leçons, il y a attroupement d'élèves ». Faraban Camara, de Faranah, affirme que les élèves sont enthousiasmés par les enregistrements des traditionalistes et beaucoup d'entre eux connaissent certains de ces éléments sonores et disent les avoir entendus raconter soit par les parents soit par le griot du village.

À la question de savoir quels sont les thèmes qui ont le plus intéressé les enfants, Souleymane Baldé, de Tata, répond : « la tolérance, les droits des enfants, l'environnement, la liberté d'expression et de circulation car les enfants se sont sentis concernés par le contenu de ces thèmes ». Le même enseignant rapporte que « les élèves étaient enthousiasmés par la langue nationale (pular) car rien ne leur échappait ».

À ces bons résultats initiaux il faut ajouter l'appui des autorités sco-

laire des services déconcentrés de l'éducation qui ont cautionné l'innovation et exhorté les enseignants à s'appliquer dans les activités et à prendre soin de la radiocassette et de la trousse pédagogique. Les encadreurs locaux ont pour leur part assisté aux séances de formation des maîtres.

## Les suites envisagées

Les résultats encourageants obtenus au cours de l'année 2003, l'intérêt et le besoin suscités au sein des écoles à l'endroit de cette démarche endogène d'appropriation des droits de l'homme en milieu scolaire commandent la poursuite de l'opération jusqu'à ce que les acquis du projet soient intégrés et étendus à l'ensemble du sous-système de l'éducation de base. Dans cette perspective, les actions ultérieures suivantes sont envisagées :

- bonifier le matériel pédagogique et en assurer une plus large diffusion ;
- ajouter la langue soussou au peul et au mandingue ;
- préparer un support écrit pour l'élève, sous forme de livret ou d'affiche ;
- étendre progressivement la zone d'intervention du projet ;
- évaluer et présenter les résultats assortis de recommandations au ministère guinéen de l'Éducation pour la pérennisation ou la prise en compte, selon les cas, du projet dans le cadre du programme national « Éducation Pour Tous » ;
- poursuivre le développement du matériel pour couvrir tout le champ de l'instruction civique lié à la promotion des droits, à la protection de l'environnement et à la culture de la paix.



Un témoin de la tradition orale... Photo : Amadou Diallo

## L'UNESCO recommande l'enseignement en langue maternelle

« Les recherches les plus récentes, souligne le directeur général de l'UNESCO, démontrent sans ambiguïté que l'enseignement combiné de la langue maternelle avec une langue nationale officielle permet aux enfants d'obtenir de meilleurs résultats scolaires et stimule leur développement cognitif et leur capacité d'étude ».

Une étude en cours à l'UNESCO montre que l'Inde est l'un des champions mondiaux du développement de systèmes éducatifs multilingues, avec quelque 80 langues utilisées aux différents niveaux de la scolarité des enfants. En Afrique, pourtant, où on estime à un peu plus de 2000 les langues parlées, les langues des anciens pouvoirs coloniaux – l'anglais, le français, l'espagnol et le portugais – dominant encore les systèmes éducatifs. Une situation similaire prévaut également en Amérique latine ; en Europe, l'instruction est principalement limitée aux langues de l'Union européenne.

Voir, sur le portail de l'UNESCO :

« Diversité linguistique et culturelle dans l'éducation ».

[http://portal.unesco.org/education/ev.php?URL\\_ID=19635&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201](http://portal.unesco.org/education/ev.php?URL_ID=19635&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201)